



Comité consultatif sur les services en français

Procès-verbal 7

Le jeudi 13 novembre 2014

18 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest

-
- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents : Étienne Camirand (président), Roger Bouchard, Tracy Ferne, Jean-Louis Schryburt, Jessica Smith, Anne Walsh, conseiller Bob Monette (sans droit de vote)

Absents : Élisabeth Allard (vice-présidente), Sonia Gaal

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Confirmation du procès-verbal 6 - 11 septembre 2014

ADOPTÉ

PRÉSENTATIONS

1. OC TRANSPPO - PRÉSENTATION VERBALE

À l'échelle de la ville

John Manconi, directeur général, Service de transport en commun, et Jocelyne Bégin, gestionnaire, Initiatives stratégiques et Planification opérationnelle, Service de transport en commun, donnent une présentation PowerPoint sur les services offerts en français par OC Transpo. Une copie de la présentation est conservée au Bureau du greffier municipal.

Ils fournissent des statistiques sur le service en général et sur le nombre de clients qu'ils servent et d'employés du Service de transport en commun. Ils font remarquer que le site Web et tous les documents sont traduits par les Services en français et qu'ils sont tous bilingues. Les plaintes concernant les services en français sont reçues et traitées dans un délai de deux semaines et souvent bien plus rapidement. Ils soulignent que 25 % des chauffeurs d'autobus sont bilingues, qu'il y a 559 postes bilingues au sein du Service de transport en commun et que beaucoup d'employés se sont inscrits à des cours de français au fil des ans.

Leur présentation est suivie d'une série de questions des membres sur les sujets suivants :

- Les chauffeurs unilingues francophones ont-ils des chances d'être engagés? Oui.
- Pourquoi de nombreuses publicités sont-elles seulement en anglais? Les publicités sont axées sur le marché. Les publicités bilingues ne peuvent pas être imposées, mais sont fortement encouragées.
- Qu'advient-il de l'accès aux autobus dans les secteurs suburbains comme Navan? Les normes de service ont été établies par le Conseil.
- Qu'en est-il des services médicaux d'urgence? Tous les répartiteurs sont bilingues.

Que le Comité consultatif sur les services en français reçoive cette mise à jour verbale à titre d'information.

REÇU

**OPÉRATIONS MUNICIPALES
SERVICES DES PARCS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

2. MISE À JOUR SUR L'ACCÈS AUX SERVICES EN FRANÇAIS POUR LES PARCS ET LOISIRS

À l'échelle de la ville

Dan Chénier, directeur général, Service des parcs, des loisirs et de la culture, et Suzanne Sanford, agente de développement des loisirs communautaires, donnent une présentation PowerPoint pour informer le Comité des initiatives et projets en français du Service. Une copie de la présentation est conservée au Bureau du greffier municipal conformément au *Règlement sur la conservation et le déclassé des dossiers* de la Ville d'Ottawa.

Ils répondent ensuite aux questions et aux commentaires des membres. Ceux-ci se disent encouragés par les progrès accomplis et les prochaines mesures qui seront prises par M. Chénier et son équipe. Les questions portent sur la démarche retenue pour annuler certains programmes. Dan Chénier explique que le processus est fondé principalement sur le nombre d'inscriptions, le minimum étant dix. Des préoccupations sont soulevées à propos des annulations de camps d'été et des mesures à prendre. Le conseiller Monette encourage les membres du personnel à demander la langue maternelle lorsqu'ils entrent des renseignements dans la base de données.

Que le Comité consultatif sur les services en français prenne connaissance de cet exposé à titre d'information et en vue de la mise en œuvre et commentaire de l'objectif 5 de son plan de travail pour 2013-2014

REÇU

**BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL
SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET CHEF DU CONTENTIEUX**

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA RÉUNION AVEC LE PERSONNEL DE LA VILLE

À l'échelle de la ville

Le président Étienne Camirand mentionne au Comité que M. Rick O'Connor, greffier municipal et chef du contentieux, et Leslie Donnelly, greffière municipale adjointe, ont rencontré les présidents et vice-présidents des comités consultatifs, au sujet des changements à venir dans le Rapport sur l'examen de la structure de gestion municipale. Il affirme que les présidents et vice-présidents étaient ravis de faire partie du processus de consultation. Ils souhaitent par-dessus tout conserver la participation des conseillers, et la majorité d'entre eux croient comprendre que durant le dernier Examen de mi-mandat de la structure de gestion municipale, il y avait eu certains obstacles à la participation active des comités. Il espère que le prochain comité fera mieux et participera davantage.

Que le Comité consultatif sur les services en français reçoive cette mise à jour verbale à titre d'information.

REÇU

BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL

4. DIRECTION DES SERVICES EN FRANÇAIS – MISE À JOUR VERBALE

À l'échelle de la ville

Renée Bertrand, gestionnaire des Services en français, présente un rapport sur les processus internes, qui fait le point sur les services offerts en français par les divers services et analyse les activités et processus des Services en français. Elle affirme que les Services examineront les fils Twitter de la Ville pour vérifier qu'ils sont bilingues, et que la version française est publiée peu de temps après la version anglaise.

Elle remercie les membres du Comité pour leur travail et leurs commentaires durant le mandat du Conseil.

Que le Comité consultatif sur les services en français prenne acte de cette mise à jour verbale.

REÇU

AVIS DE MOTIONS (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

Motion du membre J.L. Schryburt

Attendu qu'on se fait dire, comme communauté francophone de plus en plus, que si nous ne sommes pas satisfaits des services, qu'il faut se plaindre et quand les gens ne se plaignent pas, ça doit bien fonctionner; et

Attendu que ceux qui se sont plaints reçoivent souvent une réponse banale; et

Attendu que, dans la communauté tout récemment, il y a des gens qui ont commencé à comparer le nombre de plaintes reçues par le fédéral versus les plaintes reçues à la province versus les plaintes reçues à la Ville d'Ottawa; et

Attendu qu'au fédéral et au provincial, les personnes responsables des plaintes ont un pouvoir solide pour mettre devant les parlements en questions les raisons des plaintes et persécutions. Quand on regarde la politique de la Ville d'Ottawa et la question des plaintes, on se rend compte que tout ce fait à l'interne et qu'il y a des progrès, mais il y a aussi des faiblesses dans le système;

Par conséquent, il est résolu que le Comité consultatif sur les services en français (CCSF) recommande au Comité des finances et du développement économique de recommander à son tour au Conseil municipal de permettre au CCSF d'étudier tout le processus de traitement des plaintes en rapport au service en français à la Ville pour que le CCSF puisse transmettre des recommandations pour améliorer les résultats.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 20.

Coordonnateur du comité

Président